



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Vendée

Procès verbal - conseil d'école

27 juin 2024

Membres présents

Représentants de parents : Mrs Tranchant, David, Mmes Abinal, Chatriot, Fievet, De Buyst, Desby, Babarit

Municipalité :

M. Bouancheau, adjoint aux affaires scolaires
M. Jacquet, responsable des affaires scolaires
Mme Mousset, médiatrice éducative pour la ville des Herbiers
Mme Mandret, ATSEM régérente ppour la ville des Herbiers
Mme Guilloton, chef de service enfance jeunesse
Mme Pasquiet, directrice périscolaire

Pour les enseignants :

Mmes Borré, Vallée, Bernhart Garcia, Baudouin, Buet, Deveau, Maudet, Gouveia, Baudry, Raveleau, You, Mrs David, Rousseau,

DDEN

Mme Barsi

Excusés :

Mme Ridier (Inspectrice de l'éducation nationale)
Mmes Gandon, Marsollier (enseignantes)

1) Préparation de la rentrée

Point sur les effectifs

Effectifs 2023-2024

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
6	13	32	27	29	30	40	33	32	242

Effectifs rentrée 2024-2025

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
9	22	14	31	27	30	30	40	33	236

14 TPS sont préinscrits pour l'année prochaine. L'effectif global est similaire à cette année. Les répartitions des classes seront affichées fin août.

Evolution présence EFIV (élémentaire)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif total	10	7	9	13	16
Fréquentation cumulée annuelle	467	548	1022	1113	1455

Parmi les 16 enfants du voyage accueillis cette année, 4 élèves sont assidus (inscrits à l'année).

Bilan inscriptions/radiations en cours d'année 2023-2024

Inscriptions	radiations
13	6

Le solde est positif. Ces arrivées en cours d'année permettent de maintenir les effectifs.

2) Actions projet d'école

a) Bilan fusion N+1

Bilan de l'année très positif, il y a une dynamique intéressante. Les travaux ont permis d'approfondir la réflexion. Fusion positive. On constate qu'il y a plus de communication entre tous les personnels. La fusion permet également une meilleure connaissance des familles (continuité de la PS au CM2). Le directeur est bien identifié par les enfants de maternelle.

Du côté des parents, cela n'implique pas de changement particulier.

On peut souligner le rôle important d'Adeline Mousset (élémentaire et temps du midi) et Emmanuelle Mandret (maternelle).

b) Bilan CLAS

En plus de l'aide aux leçons, des activités culturelles et des actions autour de la parentalité ont été menées.

2 groupes de 12 enfants ont été concernés par l'aide aux leçons, 2 jours par semaine. 22 bénévoles sont intervenus dont 16 élèves du lycée Jean Monnet. Il y avait 1 enfant pour 1 adulte. Cela sera reconduit l'an prochain avec le lycée, d'autant plus que cette action est valorisée sur Parcoursup. De plus en plus de lycéens sont volontaires.

c) Bilan par classe

Une action phare, un temps fort, un projet particulier :

En élémentaire :

- Mme Vallée en CM1-CM2 B : projet chorale
- Mme Borré en CM1-CM2 A : passeport du civisme (EHPAD) + médiation entre pairs
- Mme Baudouin en CE2-CM1 : Ste Cécile (flamme des écoles)
- Mme Buet en CE2 : Puy du Fou (flamme olympique)
- Mme Baudry en CE1-CE2 : Village des sports
- Mme Gouveia en CP-CE1 B : liaison maternelle-CP
- Mme Raveleau en CP-CE1 A : projet danse

En maternelle :

- Mme Maudet en MS-GS B : liaison avec les CE2-CM1-CM2 (lecture et jeux de société)
- Mme Deveau en MS-GS A : Projet avec le RASED sur les types d'écrits
- Mme Bernhart-Garcia en TPS-PS-MS : carnaval

d) Focus sur certaines actions

Climat scolaire

- Evolution du protocole Phare

Le protocole école doit s'effacer devant le protocole national. La méthode de préoccupation partagée, utilisée pour des situations d'intimidation, n'est plus en vigueur officiellement mais continue d'être appliquée à l'école élémentaire.

Le protocole national est utilisé pour les situations de harcèlement avéré, cela peut donner lieu à une IP, la rédaction d'un fait établissement, à la protection des élèves cibles et à une sanction immédiate des harceleurs.

Lors de la mise en œuvre de la méthode de préoccupation partagée, les échanges sont consignés, mais non transmis au collège. Ces comportements peuvent toutefois être signalés lors des conseils CM2-6^{ème}. Les responsables de la vie scolaire du collège sont également informés.

Comment les familles sont-elles informées si leur enfant est concerné ? Selon le protocole, les familles des élèves « harceleurs » **ne sont pas forcément contactées lors de la première étape. Si l'enfant recommence, les familles sont contactées. Proposition d'un parent : comptabiliser le nombre d'entretiens et voir si le nombre augmente d'une année sur l'autre. C'est la 2^{ème} année que la méthode est appliquée à l'école.**

3) POINT TRAVAUX

a) Bilan première tranche



b) Echancier

- Rénovation du drainage **autour de l'école (classe de Mme Raveleau)**
- Réaménagement du cheminement avec du béton stabilisé autour des classes du fond
 - Fin d'année 2024
- Juillet
 - Ouverture du site office cet été
 - Démarrage des travaux en octobre
 - 15 juillet : début de la seconde phase (**partie centrale**), accès dans les classes par l'extérieur.
 - Les tableaux et vidéoprojecteurs seront installés dans les classes **pendant l'été**.
 - Couverture : révision prévue à la fin du chantier + nettoyage
 - Si besoin de petits travaux, lister les choses qui peuvent être faites en juillet/août. Cela ne sera plus possible début septembre.
- Sols parties communes : pas avant la fin des travaux.
- 9 juillet : coupure électrique générale (hors modulaire)
- **16 juillet jusqu'au 16 août : pas d'électricité ni d'internet**

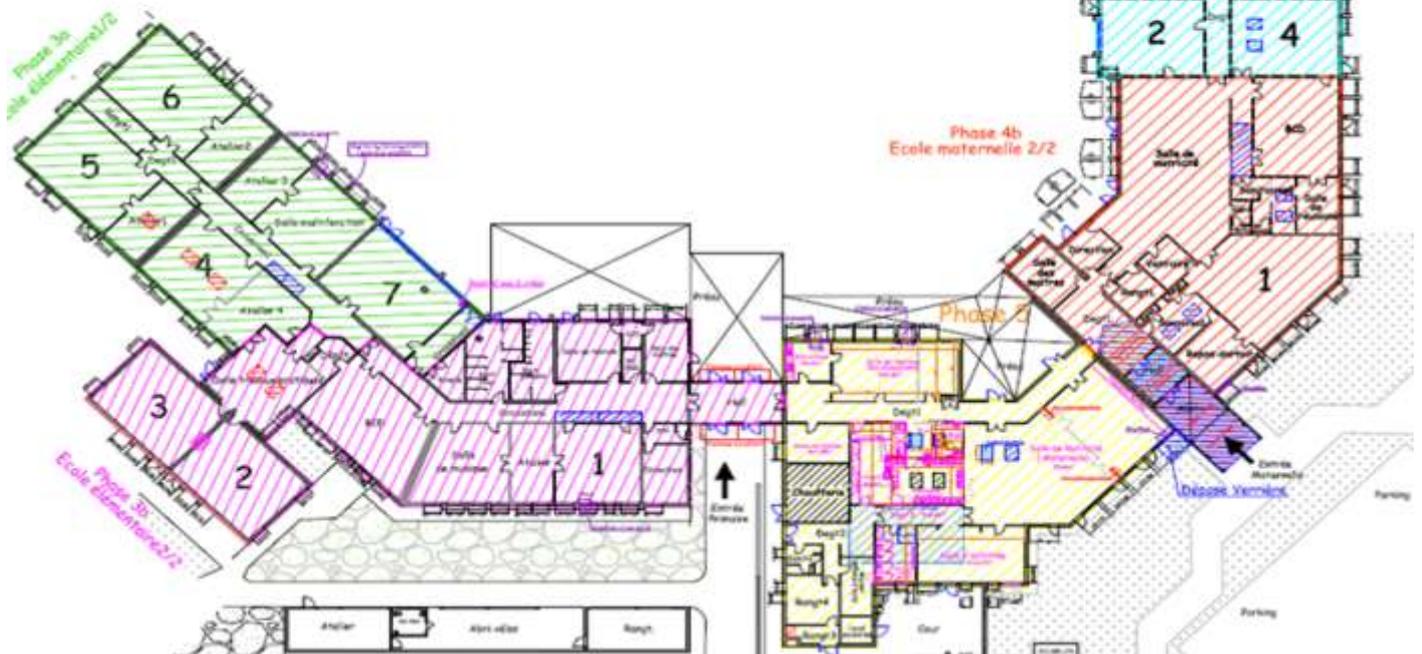
c) Autres points

Questions diverses :

- **Abords de l'école : cela n'a pas encore été abordé, donc la mairie n'a pas de réponse à apporter.** Rencontre avec le responsable voirie en juillet pour voir ce qui serait possible à court terme. Les parents **espèrent une réponse au prochain conseil d'école.**
- Agréments piscine : il faudrait en parler aux parents de GS pour solliciter le plus de parents possibles.
- Sorties scolaires et activités : prévenir les parents plus tôt, communiquer les dates (calendrier), pour **que les parents puissent s'organiser.**
- Equipements et salles de sport : le futur terrain de rugby sera-t-il **utilisable par l'école** ? Pourquoi l'école ne pourrait pas utiliser le stade de la Demoiselle et les salles à proximité au lieu de se déplacer avec le car ? Il faudrait demander les créneaux disponibles une fois que les professeurs ont réservé leurs créneaux et se placer sur les créneaux restants.
- Depuis le plan Vigipirate et la mise en place des barrières, les parents ne voient plus les panneaux d'affichage. Il faudrait mettre un nouveau panneau d'affichage qui serait plus visible.
- Problème de chapardage dans une classe. Quelle communication a été faite aux familles ? Les parents regrettent qu'il n'y ait pas eu de messages envoyés. Les enfants « victimes » ont un sentiment d'injustice.

Phases suivantes

Phase 2 Installation de Modulaires (4 salles de classes)



Secrétaire de séance : Mme Baudouin

Le président du conseil d'école : Laurent David

LAURENT DAVID
ÉCOLE PRIMAIRE
LA MATHÉRIE
LES HERBES
02 51 66 51 09